



Au nom du Conseil Municipal, je tiens à adresser un hommage appuyé à notre ami Henri.

Le jeudi 20 mars, notre ami et collègue nous quittait. Sa maladie, contre laquelle il avait lutté courageusement jusqu'au bout, triomphait. Avec lui disparaît un homme qui a tout au long de sa carrière défendu « la veuve et l'orphelin » dans la Gendarmerie Nationale. Henri a occupé les fonctions d'élus municipaux pendant plusieurs mandats. Ses prises de paroles, réfléchies et toujours pertinentes, retenaient toute l'attention de ses collègues. Président du Club des Aînés de la Commune dans lequel il était fort apprécié. Henri aura marqué notre Communauté, notre village et laissera le souvenir d'une personne dévouée, intègre, pétrie de

valeurs humaines et spirituelles qu'ils mettaient au service des autres dans une totale abnégation. Adieu Henri, repose en paix.

Chères Givenchysoises, Chers Givenchysois,

Notre commune est un lieu de vie riche en diversité et en potentiel. Chacun d'entre nous a un rôle à jouer dans son développement et son épanouissement. C'est pourquoi je vous invite à me rejoindre et apporter votre contribution à la vie communale.

Que vous soyez passionné par l'environnement, la culture, le sport, l'éducation, la jeunesse, l'action sociale ou tout autre domaine, vos idées et votre engagement sont essentiels pour construire un avenir qui nous ressemble. Chaque geste compte, qu'il s'agisse de participer à des événements locaux, de rejoindre des associations, ou simplement de partager vos suggestions et vos préoccupations.

Nous avons besoin de vos talents, de votre enthousiasme et de votre créativité pour faire de notre commune un endroit où il fait bon vivre. Ensemble, nous pouvons renforcer notre tissu social, dynamiser nos projets et favoriser un esprit de coopération et de solidarité en toute liberté et en dehors de toute idéologie.

Si vous souhaitez vous impliquer ou en savoir plus sur les différentes façons de contribuer, n'hésitez pas à me contacter par mail : mairie@givenchylesslabassee.fr, par tél : 06-83-51-75-82 ou vous rendre en mairie. Votre voix est importante et mérite d'être entendue.

Ensemble, faisons de notre Commune un lieu où chacun se sent acteur et partie prenante de la vie collective.

Le maire



Agir contre la sédentarité

Dimanche 06 avril dès 09h15, Salle des sports, les membres du Comité des fêtes vous attendent pour les parcours du cœur. Au programme, un parcours pédestre de 6kms et un parcours vélo de 26 kms à la découverte de la campagne environnante. La participation est gratuite. Café et boissons offerts. VENEZ NOMBREUX !



Après le pavage du centre de la Grand 'Place, Sébastien et Christian, Agents techniques ont remis en état la partie qui se trouve sur la pointe de la place. Le résultat est superbe. Nous les félicitons.

Dossier : l'intérêt de ramasser les déjections canines...



La municipalité met un point d'honneur à conserver le village dans un état de propreté convenable. Les employés municipaux occupent une grande partie de leur temps à cette mission. Malgré cela, de nombreux habitants se plaignent, et à juste titre, des déjections canines qui jonchent les rues et trottoirs de la Commune mais aussi les parties privées.

La Commune a investi dans un distributeur de sachets gratuits et a installé dix poubelles dans les rues du village afin de les recueillir. Il arrive que les sachets manquent, c'est pourquoi nous invitons

les propriétaires de chiens de s'en munir à chaque sortie. Nous constatons parfois que des sacs sont jetés dans les égouts. Même si les déjections sont tolérées dans les caniveaux, le plastique constitue une pollution. Sachez que tout ce que vous jetez à l'égout va à la mer.

Les déjections non ramassées peuvent causer des tensions entre propriétaires de chien et non-propriétaires, et peuvent même présenter un réel risque d'accident par glissade pour les piétons. Les déjections peuvent contenir des parasites et des bactéries qui peuvent nuire à la santé des humains et des autres animaux. En les ramassant, on contribue à maintenir un environnement propre et sain. Un espace public propre est plus agréable pour tous. Les déjections laissées sur les trottoirs ou dans les parcs peuvent donner une mauvaise impression et rendre ces lieux moins accueillants. En ramassant les déjections de leur animal, les propriétaires montrent qu'ils sont responsables et respectueux des autres usagers de l'espace public. En somme, ramasser les déjections canines est un geste simple qui contribue à la santé publique, à la protection de l'environnement et au bien-être de la communauté.



Les élèves de l'école, par l'intermédiaire de leur porte-parole, Léonie Leplus ont sollicité Monsieur le Maire pour que l'eau chaude soit installée dans les toilettes de l'école primaire. Une remise de prix a été présentée aux élus lors du Conseil municipal qui s'est tenu le 13 février dernier et le projet a été accepté à l'unanimité des voix. 2 chauffe-eaux seront installés pendant les prochaines vacances d'Avril.

Encart réservé à l'expression des membres de l'opposition :

De l'utilité des commissions ?

Le prochain conseil municipal se déroulera le Jeudi 3 avril à 18h30. Il est notamment prévu de voter le budget communal 2025.

Pour la seconde année consécutive, et au jour de cet article en Mairie, la commission des finances n'a pas été réunie. Nous le déplorons, de nouveau, comme nous l'avions déjà fait l'année dernière.

Fin 2024, Monsieur le Maire avait pourtant déclaré que les commissions seraient réunies plus régulièrement en 2025.

Nous ne doutons pas qu'une explication sera donnée lors de la parution de cette édition du petit écho, comme c'est le cas systématiquement lorsqu'une de nos publications « dérange ».